

# CONTRÔLE DU SITE DE BRENNILIS ET INSTRUCTION DES DEMANDES

# SOMMAIRE

## **01.**

**Les inspections menées en 2020 sur le site de Brennilis**

## **02.**

**L’instruction des événements (incidents)**

## **03.**

**L’avis global de l’ASN sur le site des Monts d’Arrée en 2020 et les perspectives de contrôle pour 2021**

## **04.**

**L’instruction des demandes**



# 01.

## INSPECTIONS MENÉES EN 2020

---


## SUR LE SITE DE BRENNILIS

---



## DEUX INSPECTIONS ONT ÉTÉ MENÉES EN 2020 SUR LE SITE DE BRENNILIS



- **L'inspection du 10 février 2020** a concerné le chantier mené par EDF consistant à réaliser des prélèvements d'échantillons dans le bloc réacteur :
  - Les inspecteurs ont constaté des écarts concernant la réalisation d'activités en lien avec la maîtrise du risque d'incendie et des incohérences dans la documentation opérationnelle.
  - Des actions correctives découlant des demandes de l'ASN devaient être réalisées avant la reprise du chantier.
- **L'inspection du 19 novembre 2020** a été réalisée à distance et avait notamment pour objet le contrôle de la mise en œuvre du protocole de remontée progressive de la nappe phréatique sous l'ancienne station de traitement des effluents (STE) :
  - Les inspecteurs ont constaté que le protocole était mené conformément aux dispositions autorisées et dans des conditions satisfaisantes ;
  - Les inspecteurs ont demandé une meilleure définition des attendus en termes de conservation  des échantillons prélevés pour analyse.



# 02.

## INSTRUCTION DES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

## DEUX ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS ONT ÉTÉ DÉCLARÉS EN 2020



- **Événement significatif pour la sûreté (ESS) déclaré le 28 février 2020 concernant des manquements dans le domaine de la qualité relatifs aux activités importantes pour la protection des intérêts :**

Suite à l'inspection ASN du 11 février 2020 et à l'analyse d'écart internes par l'exploitant survenus sur deux chantiers, ce dernier a constaté des écarts relatifs à la réalisation de certaines activités importantes pour la protection des intérêts (AIP) et leurs contrôles techniques, ainsi que des défauts de surveillance des intervenants extérieurs.

- **Événement significatif pour la radioprotection (ESR) déclaré le 20 mai 2020 concernant la réalisation partielle de contrôles périodiques intermédiaires sur 13 radiamètres du site :**

L'exploitant a détecté en interne le fait que les contrôles périodiques sur 13 radiamètres avaient été réalisés partiellement. L'analyse réalisée par l'exploitant l'a mené à décider l'amélioration de la documentation opérationnelle liée à la réalisation des contrôles périodiques et à se munir d'équipements supplémentaires pour réaliser ces contrôles.

- **L'ASN considère que les analyses menées par l'exploitant sont satisfaisantes et contrôlera la mise en œuvre des plans d'actions définis par ce dernier.**



# 03.

## AVIS DE L'ASN SUR LA SURETÉ ET LA RADIOPROTECTION



## AVIS GLOBAL DE L'ASN ET PERSPECTIVES



**L'ASN considère que l'exploitant mène ses travaux dans le respect des exigences de sûreté et de radioprotection et qu'il fait preuve de transparence concernant la détection, le traitement et l'analyse des dysfonctionnements et évènements survenant sur son site.**

**En 2021, l'ASN poursuivra l'instruction du dossier de démantèlement complet ainsi que du rapport des conclusions du réexamen périodique du site de Brennilis qui a été déposé en fin d'année 2019.**





# 04.

## L'INSTRUCTION DES DEMANDES

---

## LES INSTRUCTIONS MENÉES EN 2020



### En 2020, l'ASN a autorisé :

- La mise en œuvre du protocole de remontée progressive de la nappe phréatique sous l'ancienne station de traitements des effluents (STE) et la surveillance renforcée associée (préalable à l'autorisation d'arrêt définitif du rabattement de la nappe).
- Le déclassement (zonage déchets) de l'ancienne zone 47 (local 007) sous la STE.

### En 2020, l'ASN a poursuivi l'instruction :

- Du dossier de démantèlement complet ;
- Du dossier de réexamen de sûreté ;
- Du plan de gestion des terres concernant la galerie G15 et le regard F (anciennes canalisations).

## L'INSTRUCTION DU DOSSIER DE DÉMANTÈLEMENT COMPLET

### Les enjeux de l'instruction :

- Examiner la stratégie et la planification des opérations de démantèlement de l'exploitant (planning, gestion des déchets, état final visé...) ;
- Veiller à la mise en œuvre d'une organisation adéquate pour maîtriser les principaux risques du chantier (incendie, confinement...) ;
- S'assurer d'un impact acceptable et aussi faible que possible pour l'environnement, les travailleurs et la population ;

## L'INSTRUCTION DU DOSSIER DE DÉMANTÈLEMENT COMPLET

### Principales étapes :

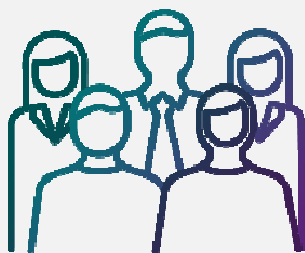
- Examen de la demande et instruction technique. Recours à des experts (IRSN, groupe permanent d'experts pour les démantèlements) ;
- Consultation de la CLI et enquête publique, sur la base du dossier de l'exploitant ;
- Une fois que l'ASN disposera de l'ensemble des éléments (avis d'experts, résultats d'enquête publique, avis d'expert...), elle prendra position sur le dossier et proposera un avant-projet de décret ;
- Dernières phases de consultations sur ce projet et signature du décret.

## LA FABRIQUE DE LA DÉCISION À L'ASN



**Pour plus d'informations sur les processus de décision mis en œuvre à l'ASN :**

<https://www.asn.fr/ASN-TV/Surete-des-installations-nucleaires/La-fabrique-de-la-decision-a-l-ASN>





Suivez l'ASN sur :  Twitter  Facebook  LinkedIn  YouTube